



Mercredi 19 mars 2014

dossier de presse

Programme de la Maîtrise du Conseil général de la Loire

Par Bernard Bonne, président du conseil général de la Loire
et André Cellier, vice-président chargé de la culture

La Maîtrise de la Loire : une création du Conseil général	2
Un lieu d'enseignement unique	2
Le fonctionnement de la Maîtrise du Conseil général de la Loire	2
Un projet pédagogique axé sur l'épanouissement	3
Le programme de la Maîtrise du Conseil général de la Loire : un répertoire varié pour des représentations régulières	3

contact presse :

Pierre CHAPPEL
04 77 48 42 38
06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

La Maîtrise de la Loire : une création du Conseil général

Un lieu d'enseignement unique

Créée en 1992, la Maîtrise est devenue, au fil des années, l'un des principaux acteurs de la vie musicale du département de la Loire.

Le fonctionnement de la Maîtrise du Conseil général de la Loire

La Maîtrise du Conseil général de la Loire est une école de chant choral qui donne la possibilité, aux enfants de la 6ème à la Terminale, de suivre un enseignement musical d'excellence, en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Les élèves ligériens suivent leur scolarité au collège « Mario Meunier » le matin et reçoivent l'enseignement maîtrisien l'après-midi (12h45 de cours hebdomadaire en 6ème et 5ème).

À 16h30, les élèves issus de tout le département rejoignent l'internat du collège où des conseillers aux études les encadrent pour le travail scolaire.

Une école pour tous : dans le cadre de sa politique culturelle, le Conseil général a fait le choix de rendre cet enseignement accessible à tous. L'enseignement y est laïc et totalement gratuit. **Les élèves souhaitant s'inscrire passeront des tests lors du week-end du 12 et 13 avril.** Afin de rendre la Maîtrise accessible à tous, les tests d'entrée portent sur des éléments simples : une chanson et une poésie de libre choix puis des tests vocaux et corporels ne demandant aucune préparation. Aucun examen sur la théorie, le solfège n'est pratiqué. Environ 40% des élèves sélectionnés n'ont pas suivi avant leur entrée d'enseignement spécialisé de la musique (conservatoire, école de musique etc.).

Les élèves de CM2 du département sont invités à la Maîtrise pour participer à des ateliers ludiques, visionner un film de présentation puis poser leur questions à l'ensemble de l'équipe lors de la **journée portes ouvertes du 29 mars à 10h30 au collège Mario Meunier** (visite de l'internat et du collège) **puis à la Maîtrise** (centre musical Pierre Boulez, 3, place Visitandine – Montbrison), **à 14h00** (ateliers menés par l'équipe enseignante de la Maîtrise).

La Maîtrise a été reconnue Pôle d'Excellence par l'Éducation Nationale en septembre 2012. Elle existe depuis 1992. C'est la **seule Maîtrise Française portée par un Département.**

Un projet pédagogique axé sur l'épanouissement

Par ses multiples activités, par les techniques qu'elle préconise, mais surtout par le lien sans cesse maintenu entre l'enseignement général et l'enseignement musical, la Maîtrise du Conseil général de la Loire favorise le plein épanouissement des facultés et du talent de ses jeunes élèves.

En effet, la formation proposée au sein de la Maîtrise s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif global, ayant pour finalité l'épanouissement personnel et culturel de l'enfant au sein d'un groupe.

L'enseignement assuré permet aux élèves de bénéficier d'un socle commun de connaissances, de compétences et d'acquérir des règles de comportement indispensables. La pratique de l'art choral, support d'une formation musicale complète, leur offre la possibilité de devenir des musiciens et des mélomanes accomplis. Ce parcours musical dispensera aux élèves, qui en ont le projet, les bases nécessaires à la préparation éventuelle d'un métier artistique.

Le programme de la Maîtrise du Conseil général de la Loire : un répertoire varié pour des représentations régulières

Après avoir été invités à enregistrer le dernier album de Geoffroy Barthélémy au studio E (Mickey 3 D), les élèves de la Maîtrise vont vivre de nombreuses expériences musicales d'excellence.

En février, 21 maîtrisiens ont chanté « Werther », Drame Lyrique de Jules Massenet, en collaboration avec les artistes de l'Opéra Théâtre de St Etienne. Un travail de mise en scène, de répétitions musicales avec les solistes, l'Orchestre Symphonique Saint-Etienne-Loire et son chef Laurent Campellone, aboutira à trois représentations des **21, 23 et 25 mars au grand Théâtre Massenet.**

La Maîtrise a confié au professeur Christopher Murray, agrégé de musicologie et diplômé d'État de musique actuelle, auteur, compositeur et interprète de chansons, l'ouverture de la nouvelle classe de chansons françaises. C'est une première en France dans le monde des Maîtrises.

Les 1 et 2 mars, les élèves maîtrisiens de cette classe ont eu le privilège de travailler au cours d'un week-end avec la célèbre auteur-compositrice et interprète de chanson Anne Sylvestre. Avec Alain Souchon, Maxime Le Forestier, Georges Moustaki, elle a reçu la médaille vermeille de l'Académie française, la plus haute distinction du domaine de la chanson à texte.

L'artiste a dispensé auprès des élèves maîtrisiens : l'Art de l'écriture de la chanson (textes, mélodies...). Une rencontre prestigieuse en lien avec les Polyson's de Montbrison.

Les 25 avril et 20 juin, les élèves donneront le spectacle A Cappella « De Vives Voix ! » en l'église de Saint-Bonnet-le-Château puis au festival de Saint-Donat dans la Drôme.

Au printemps, 156 élèves maîtrisiens participeront, le 13 mai, à « Carmina Burana » au Zénith de Saint-Etienne, avec l'Orchestre Symphonique stéphanois, le prestigieux « chœur d'Oratorio Bernard Têtu », le chœur de l'Opéra de Saint-Etienne dirigé par Laurent Touche chanteront aux côtés du Grand Chœur à Voix Mixtes de la Maîtrise du Conseil général de la Loire devant plusieurs milliers de spectateurs. Un événement musical à ne manquer sous aucun prétexte.

La Maîtrise chantera également au palais des Spectacles, **les 24 et 25 mai 2014**, aux côtés de 300 choristes dont le « Brass-Band de Saint-Etienne-Loire », la cantate populaire composée par Etienne Perruchon « Dogora ».

Les 12 et 13 juin, les élèves créeront pour la première fois un opéra dont le livret et la musique ont été écrits sur mesure pour eux par Gil Chovet (Académie Charles Cros) et Romain Didier (Prix Georges Brassens, Prix Sacem et Grand prix de l'Académie Charles Cros) au théâtre des Pénitents.

En Juillet, les élèves chanteront auprès de deux artistes internationaux, lauréats des « Victoires de la Musique » dans le cadre de l'Estival de la Bâtie, le festival d'été du conseil général de la Loire.